



Paris, le 17 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de David LISNARD, Président de l'AMF

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalités qui ont fait le choix de ma candidature et voté pour nos listes pour l'élection à la présidence de l'Association des maires de France.

Je veux leur exprimer ma reconnaissance et les assurer de ma détermination et de mon engagement total pour défendre la cause des maires et de nos communes durant les trois prochaines années.

C'est avec émotion que je succède à François Baroin, que je remercie encore vivement pour le soutien qu'il m'a apporté, et à Jacques Pélissard auprès de qui j'ai débuté dans la vie publique.

Je veux par ailleurs dire aux maires qui ont fait un choix différent que je serai aussi à leur service.

Notre association est bien celle de tous les maires de France et je serai le garant de cette représentativité comme de l'indépendance de l'AMF.

C'est là que réside notre légitimité et notre crédibilité.

Avec mon équipe et les maires qui m'accompagnent, nous allons, dès demain, nous mettre au travail pour appliquer le projet pour lequel nous avons été élus.

Nous allons porter la voix des maires encore plus haut parce que nous sommes les piliers de la République et que nous sommes, habitants parmi les habitants, confrontés plus que quiconque au quotidien des Français.

Nous allons définir les modalités de mise en œuvre des mesures que nous avons proposées durant cette campagne pour être au service de tous les maires.

Nous allons nous attacher à engager avec le pouvoir central un dialogue loyal mais exigeant pour défendre la nécessité d'une grande loi de décentralisation au service des libertés locales et du principe de subsidiarité.

Dans la continuité du travail entrepris par mes prédécesseurs, je souhaite que les trois années qui viennent soient des années utiles pour faire avancer la cause des communes qui sont l'échelon de la liberté, de la responsabilité et donc de l'efficacité.

Voilà, dès à présent ce à quoi je vais m'atteler pour contribuer à insuffler une nouvelle dynamique à l'Association des maires de France, dans le respect de sa tradition et de son histoire, et dans le souci scrupuleux des différentes sensibilités qui doivent s'y exprimer au service de la performance publique et de l'intérêt communal.

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr